



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Chine

Question écrite n° 40766

Texte de la question

M. Jean-Pierre Bastiani appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les atteintes à la liberté du culte constatées actuellement au Tibet et le durcissement spirituel du bouddhisme tibétain. En effet, les autorités de Pékin interdisent, dorénavant, à toute personne de posséder ou d'afficher les photos du dalaï-lama, tant dans des lieux de culte que dans des lieux privés. L'application de cette interdiction a entraîné une résistance ferme des moines et de la population tibétaine ce qui a eu pour conséquence de nombreuses arrestations et la fermeture de grands monastères. Cette répression religieuse intolérable rappelle avec inquiétude la situation du jeune panchen-lama dont nous n'avons toujours aucune nouvelle. Le « dialogue constructif » préconisé par la France entre les autorités chinoises et le dalaï-lama semble pour le moins compromis. Il lui demande donc si cette situation peut influencer sur la position de notre pays vis-à-vis du problème sino-tibétain et souhaite que, dans ce contexte, la France poursuive ses efforts en faveur du règlement de cette situation.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre sur les atteintes à la liberté du culte constatées actuellement au Tibet et sur le durcissement radical des autorités chinoises à l'encontre du dalaï-lama, chef spirituel du bouddhisme tibétain. Le Quotidien du Tibet du 13 mai s'est en effet fondé sur les instructions du Président chinois Jiang Zemin lors de la cinquième session plénière du quatorzième comité central du PCC pour confirmer l'interdiction de détenir des photographies du dalaï-lama et inciter à « l'affaiblissement de l'influence de la religion au Tibet ». Cette interdiction semble avoir été mise en pratique début mai dans les hôtels et restaurants, les écoles et les monastères ; des perquisitions de domiciles privés semblent par ailleurs avoir été conduites. Cette interdiction, faisant suite à l'imposition par le Gouvernement chinois d'un autre candidat que celui choisi par le dalaï-lama pour la réincarnation du panchen-lama, est à l'origine des plus fortes émeutes au Tibet depuis la fin des années 1980. À la suite des manifestations qui se sont notamment tenues le 6 mai dans le monastère de Ganden et auraient fait au moins deux morts, les autorités chinoises ont procédé à la fermeture de plusieurs monastères. En dépit de ces affrontements, le dalaï-lama a tenu à réitérer son soutien à la voie non violente en général, ainsi qu'au dialogue critique que l'Union européenne mène avec la Chine. La France agira en ce sens avec ses partenaires européens.

Données clés

Auteur : [M. Bastiani Jean-Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40766

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juillet 1996, page 3600

Réponse publiée le : 5 août 1996, page 4246